

La négociation pluri professionnelle doit répondre aux besoins de santé de la population et aux attentes des professionnels

En quelques décennies les besoins de santé de la population française ont profondément évolué. Aujourd'hui vieillissement de la population et maladies chroniques en forte progression imposent une révision de notre organisation des soins. De nombreuses situations réclament une prise en charge coordonnée par des soins primaires organisés.

S'appuyant sur ce constat, et parallèlement à la loi de santé en préparation, le gouvernement a chargé l'Assurance-Maladie d'organiser une négociation avec les professionnels de santé.

A l'heure où les établissements d'hospitalisation présentent un front organisé et cohérent reposant sur leurs propres objectifs, les professionnels de santé libéraux sont en attente sur le terrain et souhaitent organiser leur coordination.

Face à cette attente, MG France déplore la posture de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) qui a choisi de se focaliser sur le cadre de la négociation au détriment de son contenu.

Cette négociation doit répondre aux besoins de santé de la population. Ce matin, MG France a présenté ses propositions de coordination des soins. Elles s'adressent aux patients, à la patientèle des médecins traitants et à la population de nos territoires.

MG France estime indispensable que toutes les organisations professionnelles se retrouvent sur cet objectif essentiel.

Les professions de santé de ville ont aujourd'hui l'occasion de démontrer leur savoir faire et de valoriser leurs capacités d'adaptation et leurs compétences au service de la santé de nos concitoyens.

Elles ne doivent pas laisser passer cette chance.